

An aerial architectural model of a city, showing various building footprints and structures. A large, semi-transparent red rectangular area is overlaid on the lower-left portion of the model, containing text. The rest of the model is in shades of grey and white.

CONFÉRENCES-DÉBATS LE CONCOURS TIENT SALON !

Une série de conférences-débats autour des bonnes pratiques en matière de concours et de mandats d'étude parallèles, sur la base des cinq règles de la concurrence loyale préconisées par la commission SIA 142/143

Un projet de la SIA Coordination romande, en collaboration avec la commission SIA 142/143, la plateforme espazium.ch et la revue TRACÉS

Programme détaillé sur www.romandie.sia.ch

sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

espazium 

Der Verlag für Baukultur
Les éditions pour la culture du bâti
Edizioni per la cultura della costruzione

RÈGLES DE CONCURRENCE LOYALE

Egalité de traitement et transparence

Elles font partie des principes de base des marchés publics. L'anonymat constitue le moyen le plus simple de garantir l'égalité de traitement des participants.

Mandat

L'adjudicateur propose un mandat. A défaut, le lauréat reçoit un dédommagement en plus de son prix.

Evaluation professionnelle et indépendante

La compétence professionnelle et l'indépendance sont des conditions essentielles à une évaluation objective. La majorité des membres du jury doit donc être composée de spécialistes, dont la moitié au moins doit être indépendante de l'adjudicateur.

Prix et mentions

Les prestations intellectuelles font l'objet de dédommagements. Un prix est décerné aux contributions arrivées en tête du concours.

Droits d'auteur

D'une manière générale, le droit d'auteur sur les projets reste propriété des participants. Une cession contrainte contredirait le principe de bonne foi.

